



Options de comptes de placement de l'assurance vie universelle Maxi – Modifications à venir

Trois fonds distincts RBC fermeront en date du 30 décembre 2026. Afin de continuer à répondre aux besoins de vos clients en matière de placements, les sommes investies dans ces fonds dans le cadre d'une police d'assurance vie universelle RBC Maxi (Maxim, Mentor, Option Placement, MaxiVu) seront transférées du fonds dissous au fonds comparable ci-dessous le 30 décembre 2026.

Nous allons envoyer à ces clients une lettre contenant ces renseignements le 18 septembre 2026. Les clients peuvent également choisir de répartir leurs fonds différemment en remplissant la formule de répartition des placements jointe à leur lettre et en nous la retournant d'ici le 18 décembre 2026.

Fonds dissous	Fonds maintenus
Fonds d'obligations RBC	Compte d'intérêt quotidien
Fonds équilibré RBC	
Fonds d'accroissement variable RBC Vie	

Pour en savoir plus sur ces changements, consultez la [FAQ](#) et [l'exemple de lettre au client](#).

Des questions ?

Veuillez communiquer avec votre bureau régional de RBC Assurances au 1 866 235-4332.

Compagnie d'assurance vie RBC.

© / MC Marques de commerce de Banque Royale du Canada. Utilisées sous licence.

[Protection des renseignements personnels et Sécurité](#) | [Nous joindre](#) | [Nouvelles de RBC Assurances](#)